

## ASSOCIATION CHASSE ET LIBERTE EN SOLOGNE

### PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 septembre à 11 heures, le Conseil d'Administration de l'Association Chasse et Liberté en Sologne s'est réuni au Château de Sully (45) sur convocation de son Président.

Il a été établie une feuille de présence signée par chaque administrateur présent, ci-annexée.

Monsieur Marc SENOBLE préside la séance.

Monsieur Denis FILLON exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et le secrétaire de séance.

Le Président de séance met à la disposition des administrateurs :

- La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- Les pouvoirs des personnes représentées.

Le Président de séance rappelle les questions figurant à l'ordre du jour :

- Rappel des démissions au sein du Bureau ;
- Nomination d'un nouveau Trésorier du Bureau ;
- Nomination d'un nouveau Secrétaire du Bureau ;
- Pouvoir en vue des formalités.

#### **RAPPEL DES DEMISSIONS AU SEIN DU BUREAU**

Le Président de séance rappelle que Madame Emilie BEAUBOIS a démissionné de ses fonctions de Secrétaire au sein du bureau et n'a, à ce jour, pas été remplacée.

Monsieur Denis FILLON, trésorier du Bureau, a présenté sa démission de ses fonctions de trésorier du Bureau.

Le Conseil d'Administration prend acte de ces démissions et remercie Mme Beaubois et M. Fillon pour leur implication.

*Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote du Conseil.*

### **PREMIERE RESOLUTION – NOMINATION D’UN NOUVEAU TRESORIER AU SEIN DU BUREAU**

Le Président de séance propose de nommer Monsieur Olivier BAFUNNO aux fonctions de Trésorier du Bureau de l’Association.

Monsieur Olivier Bafunno déclare accepter ces fonctions et qu’il ne fait l’objet d’aucune interdiction ou incapacité susceptible d’en empêcher l’exercice.

Le Conseil d’Administration décide de nommer Monsieur Olivier Bafunno comme Trésorier de l’Association.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION D’UN NOUVEAU SECRETAIRE AU SEIN DU BUREAU**

Le Président de séance propose de nommer Monsieur Eric ASSELIN aux fonctions de Secrétaire du Bureau de l’Association.

Monsieur Eric Asselin déclare accepter ces fonctions et qu’il ne fait l’objet d’aucune interdiction ou incapacité susceptible d’en empêcher l’exercice.

Le Conseil d’Administration décide de nommer Monsieur Eric Asselin comme Secrétaire de l’Association.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

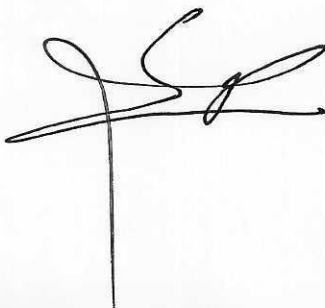
Le Conseil confère tous pouvoirs au Président de l’Association pour accomplir toutes formalités nécessaires.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l’unanimité.*

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sous le président de Monsieur Marc Senoble.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et le secrétaire de séance.

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance

